

# Consultations publiques menées par la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec



Présenté par le



Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine

11 octobre 2013

## Sommaire

Introduction	3
Présentation de l'organisme	3
Spécificités du territoire Madelinot	4
Mise en contexte	5
Les six objectifs de la nouvelle stratégies énergétique provinciale	6
1 Réduire les émissions de gaz à effet de serre	6
2 Utiliser les surplus d'électricité pour accentuer l'électrification des transports et développer l'industrie	7
3 Favoriser l'efficacité énergétique dans tous les secteurs et pour toutes les sources d'énergie pour le développement des régions	7
4 Miser sur la production d'énergies renouvelables (hydroélectricité et éolien) et développer les énergies renouvelables émergentes (hydrolienne, solaire passif, géothermique, etc.) en favorisant le développement et l'innovation	8
5 Explorer et exploiter de façon responsable les réserves d'hydrocarbures du territoire et valoriser cette ressource afin d'enrichir tous les Québécois	8
6 Assurer à long terme la sécurité et la diversité des approvisionnements énergétiques du Québec	9
Conclusion	10
Annexe : Mémoire déposé auprès du bureau d'audience publique, juin 2013	11

Rédaction : M. Yves Martinet, directeur  
Relecture : Mme Lucie d'Amours, Vice-présidente  
Mme Denyse Hébert, Secrétaire  
Mme Nathalia Porowska, Administratrice



Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine  
209-330, chemin Principal  
Cap-aux-Meules, Qc, G4T 1C9  
Téléphone/Faximilé : 418-986-6633  
Courriel : [direction@zipdesiles.org](mailto:direction@zipdesiles.org)  
Site électronique : <http://www.zipdesiles.org>

\* Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, 11 octobre 2013

## **Introduction**

Ce court mémoire a été rédigé à la suite des consultations publiques qui ont été tenues aux Îles-de-la-Madeleine lors du passage de la Commission sur les enjeux énergétique du Québec le 23 septembre dernier.

D'emblée, bien qu'initialement non prévu, nous saluons le gouvernement du Québec d'avoir ajouté à sa liste des communautés québécoises visitées par la commission, l'archipel madelinot. Le discours de fermeture de l'un des coprésidents relate d'ailleurs le fait que le portrait de l'archipel n'aurait pu être aussi complet sans ce passage aux Îles.

Ayant participé à de nombreuses activités de consultation et remis plusieurs mémoires aux instances responsables et cela à diverses échelles (municipale, provinciale, fédérale), nous concentrerons nos principaux commentaires à l'intérieur des quelques pages qui suivent. Les huit mémoires qui ont été présentés à la commission lors de son passage sur l'archipel ont traité bon nombre de sujets que nous n'aborderons pas volontairement et nous relaterons seulement les éléments qui nous semblent les plus importants.

Nos propos s'inspirent des informations reçues par l'entremise des travaux préparatoires de la commission, d'échanges tenus au sein du conseil d'administration de l'organisme et des nombreux mécanismes de concertation/groupes de travail auxquels nous collaborons activement et dans certains cas, depuis plusieurs années déjà.

Nous saluons aussi les citoyens et organismes madelinots qui ont participé aux nombreuses activités de consultation sur différents aspects entourant l'éventuel développement d'une filière hydrocarbures au sein du Saint-Laurent. Cette ronde de participation exige de très nombreuses heures de travail pour s'impliquer dans les multiples consultations qui ont eu lieu ces derniers mois, particulièrement par les madelinots! Merci à tous de votre implication pour l'avenir du Saint-Laurent.

## **Présentation de l'organisme**

Le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Îles-de-la-Madeleine est un organisme de concertation en environnement à but non lucratif, qui fait partie d'un réseau québécois de 13 comités ZIP, situés le long du Saint-Laurent. Ceux-ci sont chapeautés par Stratégies Saint-Laurent (SSL), un organisme à but non lucratif ayant son siège social à Québec. Tous s'insèrent dans le Plan d'action Saint-Laurent, issu d'une entente impliquant dix-huit ministères différents et cosignés par Environnement Canada et le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

Les comités ZIP sont des organismes de concertation qui ont pour rôle principal de promouvoir une meilleure connaissance de l'environnement fluvial en vue de favoriser des initiatives locales de protection, de restauration, de conservation et de mise en valeur des usages et des ressources du Saint-Laurent, dans une perspective de développement durable.

Officiellement incorporé en octobre 1999, le Comité ZIP des Îles regroupe en son conseil d'Administration quatorze intervenants issus de douze secteurs d'activités différents : tourisme, organismes publics et parapublics, santé, récréotourisme, pêches, aquaculture, agriculture, industries, population, associations ou clubs intéressés, municipalité et organismes environnementaux. La mission du Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, est de protéger, conserver, restaurer et mettre en valeur le golfe Saint-Laurent, ses tributaires et son littoral aux Îles-de-la-Madeleine en assurant la concertation des intervenants de différents secteurs d'activité du milieu. Le territoire couvert par le Comité ZIP des Îles, inclut entre autres, le littoral des Îles, les baies et les lagunes, les ruisseaux, les marais côtiers et les eaux extérieures ceinturant l'archipel dans un rayon de 100 km. Le Comité ZIP coordonne également cinq initiatives de gestion intégrée au sein des principaux plans d'eau intérieurs de l'archipel où des usagers bénévoles s'impliquent dans un but de développement durable. Ce développement devra ainsi se faire en harmonie avec l'environnement, les ressources et les usages qui y sont présents.

## **Spécificités du territoire madelinot**

Localisé au milieu du golfe du Saint-Laurent l'archipel madelinot est intimement lié au grand système Saint-Laurent et, bien sûr, encore davantage en ce qui a trait au golfe. La dynamique qui régit cette vaste étendue d'eau intérieure (226 000 km<sup>2</sup>) engendre inévitablement diverses répercussions pour les Îles-de-la-Madeleine. Cet archipel est constitué d'une dizaine d'îles, dont six sont reliées entre elles, constitué de noyaux rocheux dont plusieurs sont reliés par des cordons sableux. Une seule île habitée, l'Île d'Entrée n'est pas rattachée aux autres. L'archipel s'étale sur une superficie de 202 km<sup>2</sup>, dont le couvert forestier occupe autour de 26% et le milieu dunaire autour du 33% de cette surface terrestre. Quant à eux, les cinq principaux plans d'eau intérieurs (baie du Bassin, baie du Havre aux Basques, Lagune du Havre aux Maisons et la baie du Cap-Vert, lagune de la Grande Entrée et le bassin aux Huîtres) occupent 118 km<sup>2</sup> et représentent une spécificité en soi. Le régime des marées diverge aussi du reste des localités du golfe. L'amplitude des marées est assez faible, avec un marnage moyen de l'ordre de 0,58 m. La circulation des courants de surface y est, cependant, très complexe.

L'archipel est caractérisé par des altitudes très faibles, où les buttes ne dépassent guère le 50 m, à l'exception de son plus haut sommet qui atteint une altitude de 178 m. Le littoral, quant à lui, se compose de falaises, de plages et de dunes, entourant les noyaux rocheux et les milieux humides. Les falaises présentent des pentes abruptes et certaines dunes peuvent atteindre plus de 15

mètres de hauteur. Les vents sont omniprésents à une vitesse moyenne d'environ 30 km/h. En ce qui a trait à l'eau douce, le réseau hydrographique se compose de quelques étangs et d'une centaine de petits ruisseaux. La nappe phréatique constitue la seule source d'approvisionnement en eau potable.

L'économie locale repose essentiellement sur les deux piliers que sont la pêche et le tourisme. Malgré la fragilité de l'économie, une forme de diversification économique tend à vouloir se développer, notamment dans le secteur de la mariculture, de l'agriculture à l'échelle humaine, etc. Certaines entreprises ou sociétés sont aussi très importantes dans l'économie locale et Hydro-Québec en fait partie, en offrant des bonnes conditions à ses employés.

## Mise en contexte

Le contexte géographique particulier de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine fait en sorte que la société d'État Hydro-Québec doit y opérer un réseau de production autonome à partir d'une centrale thermique au mazout, située sur l'île centrale (67,2 MW). Une seconde immobilisation de plus petite envergure est aussi présente à l'île d'Entrée (1,2 MW), afin d'y approvisionner cette population.

Tel que le stipule un dicton bien connu qui dit « Aux Îles c'est pas pareil! » s'applique parfaitement lorsque l'on parle de production d'énergie électrique. Ce procédé, alimenté par un groupe électrogène, est fort coûteux, polluant et, de surcroît, très peu performant (efficacité reconnue de l'ordre de 40%). Il est prévu que la durée de vie utile des composantes mécaniques sera atteinte en 2023, c'est-à-dire dans un horizon de dix années. Les défis énergétiques des Îles-de-la-Madeleine sont donc très grands. Vers où nous dirigeons-nous? Quel est le véritable potentiel d'implantation d'éoliennes terrestres et en mer, du solaire, de la biométanisation, de la géothermie, de la biomasse ou encore du gaz naturel? Le scénario de raccordement au réseau hydroélectrique québécois par l'entremise de câbles sous-marins est-il une avenue recevable pour Hydro-Québec et quelles sont les intentions envers l'amélioration de l'efficacité énergétique du parc immobilier madelinien? Après 2023, qu'en adviendra-t-il du groupe électrogène de la centrale actuelle, renouvelerons-nous simplement ceux-ci par des composantes similaires? Espérons que la société d'État et le gouvernement du Québec tenteront d'améliorer le portrait actuel. D'autant plus que le milieu démontre une volonté de se prendre en main, via une commission consultative sur les enjeux énergétiques aux Îles, en faisant preuve de proactivisme en travaillant depuis plusieurs mois déjà sur une stratégie énergétique locale. Grâce à l'implication d'acteurs du milieu, de partenaires financiers et d'une firme reconnue, un bilan énergétique vient d'ailleurs d'être produit et a même été adopté tout récemment par les autorités municipales. Nous espérons que tant Hydro-Québec que le gouvernement puissent reconnaître et appuyer fortement de telles initiatives, tant au niveau technique que financier (programmes de soutien, etc.).

Bien que des efforts aient été menés par la société d'État afin d'améliorer ses installations et réduire son impact sur l'environnement, l'empreinte écologique est encore importante localement. Il appert que certaines mesures n'ont pas donné les effets escomptés ou ont été délaissées, tel le programme « Chauffage efficace au mazout aux Îles-de-la-Madeleine » de conversion résidentiel permettant aux insulaires de convertir leur système de chauffage à l'électricité vers une chaudière au mazout, permettant de délester la centrale tout en étant plus que deux fois plus efficaces (autour de 85% d'efficacité) en cours de route.

Selon les informations colligées par la Municipalité des Îles, la quasi-totalité des nouvelles constructions résidentielles opte pour le chauffage électrique, obligeant Hydro-Québec à fournir plus d'électricité, mais de manière très peu efficace. Évidemment, la solution énergétique en termes d'efficacité qui serait préférable au niveau de la qualité de l'environnement consisterait à utiliser directement le mazout comme source de chauffage.

Comment favoriser une meilleure consommation de l'électricité sur le territoire ? Faire une utilisation efficace de l'énergie ? Instaurer des mesures d'économies d'énergie en évitant un trop lourd fardeau fiscal pour le consommateur insulaire ? Cela nécessite vraisemblablement de l'innovation afin de concevoir des mesures particulières, adaptées aux spécificités insulaires du territoire. Avec l'avènement des changements climatiques, auxquels la centrale madelinienne contribue assurément, nous devons envisager de nouvelles avenues et questionner nos méthodes. Les programmes actuels sont-ils toujours adéquats pour répondre aux besoins de la clientèle résidentielle et commerciale ? Comment économiser de l'énergie tout en diminuant la production de kilowattheures ? Ce serait œuvrer dans un souci de développement durable que de remettre en question nos méthodes quelque peu archaïques.

Nous croyons que ce moment-ci représente une étape charnière pour le Québec afin qu'il se dote d'une nouvelle politique énergétique innovante, proactive et adaptée à notre réalité de manière à agir comme chef de file dans le secteur énergétique. Voici quelques réflexions découlant des six objectifs visés par le gouvernement du Québec.

## **Les six objectifs de la nouvelle stratégie énergétique provinciale**

### **1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre :**

Il s'avère important qu'un changement soit opéré à la fin de la durée de vie de la centrale thermique de Cap-aux-Meules, afin d'améliorer notre efficacité à produire notre énergie localement ou en reliant l'archipel au réseau hydroélectrique québécois de façon à diminuer notre empreinte énergétique. Le statu quo ne semble pas une avenue digne d'une nouvelle « stratégie » énergétique.

L'installation d'éoliennes et le développement d'énergies alternatives (solaires, biométanisation, etc.) pourraient s'avérer des mécanismes complémentaires. La

mise en place d'incitatifs par le biais de programmes voués à accroître l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et commerciaux et à mieux consommer cette énergie est souhaitable.

L'objectif premier devrait, toutefois, être la réduction absolue de la consommation énergétique et de l'empreinte écologique de l'archipel.

## **2. Utiliser les surplus d'électricité pour accentuer l'électrification des transports et développer l'industrie;**

Pour le moment, la faible performance de la centrale thermique, les hauts coûts de production d'électricité et l'empreinte écologique peu enviable de celle-ci, font que cet objectif n'est guère valable pour l'archipel. Advenant un ralliement par câbles électriques sous-marins jusqu'au continent, l'installation d'éolienne terrestre et/ou en mer, la mise en place d'un système de biométhanisation, diverses avenues pourraient éventuellement alors être mises en place.

Dans ce sens, la recherche et le développement nous semblent des fleurons porteurs d'espoir. L'archipel et ses acteurs pourraient d'ailleurs y jouer un rôle important.

## **3. Favoriser l'efficacité énergétique dans tous les secteurs et pour toutes les sources d'énergie pour le développement des régions :**

Cet objectif en est un de premier plan pour les Îles-de-la-Madeleine. Il importe qu'Hydro-Québec, ainsi que le gouvernement du Québec, priorisent les aspects voués à accroître l'efficacité énergétique, à produire et utiliser l'énergie disponible de manière intelligente en ayant le moins d'impacts environnementaux. En milieu isolé comme aux îles, la meilleure économie d'énergie possible s'avère être celle qui n'a pas besoin d'être produite, sans pour cela engendrer d'énormes impacts sur la qualité de vie des citoyens. Si les bâtiments sont mieux isolés, chauffés avec l'énergie la plus adaptée au besoin, couplé à une meilleure utilisation de l'électricité, c'est toute la collectivité québécoise qui en sera gagnante.

Aussi, la reconnaissance et le support de l'état aux initiatives locales s'avèrent un élément important pour nous aider à cheminer dans la bonne voie.

Dans l'optique d'énergies vertes, est-ce que l'idée de câbles sous-marins a été abandonnée ou est-elle encore envisagée par Hydro-Québec?

La conversion de la centrale actuelle au gaz naturel représente-t-elle une opportunité pour Hydro-Québec?

Au niveau de la sécurité ou de la complémentarité d'approvisionnement en électricité, Hydro-Québec croit-elle suffisamment au projet et met-elle les efforts

suffisants à l'avancement de la démarche visant à doter l'archipel d'un couplage mazout et éolien ?

Nous aimerions développer la production d'une certaine quantité d'énergie verte et renouvelable, permettant la diminution de la production des gaz à effet de serre, le tout dans l'optique d'un développement durable et en accord avec le protocole de Kyoto. Les retombées locales en seraient intéressantes: prolongation de la durée de vie de la centrale thermique actuelle, développement d'une expertise locale exportable, maintien d'emploi, etc.

Nous aimerions favoriser et participer à un secteur «Recherche & Développement», afin d'opter pour un choix judicieux et adapté à notre mesure; les Îles pourraient devenir un projet pilote, un laboratoire de développement durable. Un tel secteur serait respectueux des us et coutumes locales et permettrait de maintenir une qualité de vie en accord avec nos industries actuelles respectueuses, voire chef de file en environnement et développement durable.

#### **4. Miser sur la production d'énergies renouvelables (hydroélectricité et éolien) et développer les énergies renouvelables émergentes (hydrolienne, solaire passif, géothermique, etc.) en favorisant le développement et l'innovation :**

Cet objectif sous-tend des besoins en recherches et en développement. L'archipel madelinot s'avère en ce sens, de par ses spécificités, représenter un pôle important pour l'avenir. Des acteurs, des outils et des réflexions sont déjà amorcés localement afin de favoriser un développement du territoire digne du 21<sup>e</sup> siècle. La nouvelle stratégie québécoise ne doit pas être calquée sur d'autres pays, mais doit être adaptée à son territoire et s'assurer de maximiser les éventuelles retombées et s'assurer que celles-ci demeurent au sein du milieu.

#### **5. Explorer et exploiter de façon responsable les réserves d'hydrocarbures du territoire et valoriser cette ressource afin d'enrichir tous les Québécois :**

Cet élément représente une pièce qui n'est pas encore placée dans le casse-tête. Les pratiques douteuses reconnues par les industries impliquées sont généralités. Bien que les lois en place s'avèrent généralement respectées, celles-ci sont parfois inexistantes ou largement trop souples, laissant la plupart du temps l'industrie s'autogérer d'elle-même. Il existe de trop nombreux exemples d'incidents impliquant des hydrocarbures (exploration, transport, etc.) où de véritables catastrophes ont été vécues au niveau humain, environnemental, etc. Selon nous, la maturité et les technologies (législation, gestion du risque, intervention d'urgence, etc.) nécessaires, ne semblent actuellement pas être en place afin de favoriser cette démarche. D'autant plus que les communautés ne semblent actuellement pas être favorables au développement d'une filière dans ce secteur d'activités, les inquiétudes à leurs yeux étant beaucoup trop importantes. Inquiétudes d'ailleurs fondées puisque nous vivons à tenter de



réparer les bévues de cette industrie très irresponsable et ce depuis plus de 30 ans (Irving Whale, boues de forages polluantes laissés à l'abandon, etc). Pour penser autrement, comme le dit l'adage «ça ne semble pas être le bon moment pour ça!». Le Québec peut profiter de la nouvelle stratégie énergétique afin de réfléchir sur son avenir énergétique et, s'il y a lieu, d'exploiter ses richesses naturelles de manière la plus efficiente possible pour nous, mais surtout pour les générations futures. Encore là, la recherche et le développement demeurent des éléments clés, qui demandent du temps et de l'argent. Un leadership québécois de la part du gouvernement est nécessaire afin de donner ce coup de barre.

De plus, dans une optique d'approche écosystémique et l'orchestration graduelle de la Gestion intégrée du Saint-Laurent, le principe de précaution prévaut plus que jamais. Dans une vision intégrée, les cinq provinces ceinturant le golfe, en incluant le gouvernement fédéral, devraient œuvrer en concertation afin de choisir les meilleures options pour l'avenir de leurs communautés;

Quelques questions à se poser :

- Y a-t-il possibilité d'acceptabilité sociale?
- Y a-t-il compatibilité d'une industrie pétrolière avec celles sur lesquelles repose l'économie des régions côtières québécoises depuis des décennies, tel que la pêche et le tourisme?
- Les technologies liées aux forages exploratoires et d'exploitation commerciale sont-elles suffisamment sécuritaires pour risquer de sacrifier les industries actuelles?
- Y a-t-il des lacunes importantes dans les connaissances (complexité du golfe, avènement des changements climatiques, stocks de poissons, vulnérabilité du golfe, etc.)?
- Le cadre légal et les outils réglementaires dont le fond d'indemnisation en place sont-ils suffisants pour garantir des travaux respectueux des populations et de l'environnement?
- Sommes-nous prêts à intervenir et nos moyens d'interventions actuels sont-ils suffisants?
- Comment l'exploitation de ces ressources contribuera-t-elle, concrètement, à l'affranchissement des Québécois au hydrocarbures et aux carburants fossiles ?

## **6. Assurer à long terme la sécurité et la diversité des approvisionnements énergétiques du Québec :**

La présente démarche du gouvernement québécois s'avère une pièce importante du casse-tête et devrait permettre de faire des choix « de société » stratégiques afin d'augmenter notre sécurité en terme d'approvisionnement, tout en diminuant notre pétrodépendance. Les produits tirés des hydrocarbures, cet or noir, représentent une richesse, mais qu'il faudrait exploiter à sa pleine mesure (valeur), par exemple en réservant son utilisation au domaine lié à la

pétrochimie, destinée à la production de produits essentiels. De même, il nous faut vite s'affairer à trouver des alternatives afin de ne pas créer de crash, le jour où le pétrole sera devenu rare ... jour qui n'est possiblement pas si loin.

Nous croyons que l'exploitation des hydrocarbures peut-être souhaitable lorsque le bon moment sera venu et que l'ensemble des éléments nécessaires sera préalablement en place. À ce stade-ci, les risques tant au niveau environnemental, social et économique semblent trop élevés, d'autant que nous souhaitons extraire du pétrole qui est de plus en plus difficile d'accès et donc avec des risques de plus en plus élevés, sans pour autant avoir des technologies plus sécuritaires, bien au contraire.

## **Conclusion**

L'objectif de ce mémoire est simplement de soulever quelques préoccupations par rapport à la perspective d'adopter un virage vers les énergies plus vertes. Nous soulevons ces quelques préoccupations dans le but de contribuer à une réflexion sur le sujet, afin d'assurer que tout projet éventuel s'inscrirait dans un cadre de développement durable, donc respectueux de notre milieu, et qu'il y ait le moins d'impacts négatifs possible sur nos paysages, ses habitants, leurs activités et leur qualité de vie.

Dans l'espoir de contribuer à ce que la population madelinienne puisse continuer à favoriser un développement qui respecte et qui améliore les conditions de notre insularité, ce document se veut une participation à la réflexion permettant de renouveler la politique énergétique provinciale, laquelle reconnaît et soutient les efforts locaux réalisés. Tout cela démontre très clairement la volonté d'une prise en main de la communauté (communauté responsable). Le Comité ZIP demeure disponible advenant le cas d'éventuelles démarches futures qui solliciteraient notre participation. Ce mémoire a été entériné par les administrateurs du Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine.

## Annexe